

8701

# Fiche de Données de Sécurité

## Section 1 : Identification

### Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

**Identificateur de Produit :** 8701**Autres Moyens d'Identification :** Frein Filet à Faible Résistance, Amovible/  
Threadlocker, Low Strength, Removable**N° Pièces Connexes :** 8701-10ML, 8701-50ML

### Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

**Usage :** Frein filet amovible pour vis jusqu'à ¼"**Usage contre-indiqué :** Sans objet

### Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

**Fabricant**MG Chemicals  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADAMG Chemicals (Siège social)  
9347-193 Street  
Surrey, British Columbia V4N 4E7  
CANADA**Téléphone** +1-800-340-0772  
**FAX** +1-800-340-0773  
**COURRIEL** [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)  
**WEB** [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com)**Téléphone** +1-905-331-1396  
**FAX** +1-905-331-2682  
**COURRIEL** [info@mgchemicals.com](mailto:info@mgchemicals.com)**COURRIEL (Personne Compétente):** [fds@mgchemicals.com](mailto:fds@mgchemicals.com)

### Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence


**Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**  
(Code d'accès : 335388)**Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses;** 24 h/24, 7 j/7  
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire **\*666**

**8701**
**Section 2 : Identification des Dangers**
**Classification des Matériaux Chimiques Dangereux**
**Catégories SGH**

Critère		Catégorie	Mention	Symbole
Sensibilisation	Cutané	1	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire		2	Attention	Exclamation
Irritation Cutanée		2	Attention	Exclamation
Toxicité Pour Certains Organes Cibles	Unique	3	Attention	Exclamation
Dangers pour le Milieu Aquatique	Chronique	3	<i>nil</i>	<i>nil</i>

*Note* : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

**Éléments d'Étiquette**

<b>Mention</b>	<b>ATTENTION</b>
<b>Symboles</b>	<b>Mention de Danger</b>
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
<i>symbole non mandaté</i>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Prévention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P261	Éviter de respirer les fumées et vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection, des équipements de protection des yeux.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

*Suite de section sur la page suivante*

## 8701

*Continuation ...*

<b>Intervention</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou Consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Stockage</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé d'une manière étanche.
P405	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	<b>Conseils de Prudence</b>
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs

<b>Autres Critères</b>	<b>Mention de Danger/ Conseils de Prudence</b>	<b>Mention</b>	<b>Symboles</b>
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

**8701**
**Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients**

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
25852-47-5	diméthacrylate de polyéthylène glycol	50-60%
9004-96-0	monooléate de poly(éthylèneglycol)	20-30%
81-07-2	saccharine	1-5%
112945-52-5	silice amorphe, fumée, sans cristaux	1-5%
57-55-6	propane-1,2-diol	1-3%
80-15-9	hydroperoxyde de cumène	1-3%
13463-67-7	dioxyde de titane	0.5-1.5%

**Section 4 : Premiers Soins**
*Condition d'Exposition*
*Code SGH: Conseils de Prudence*
**EN CAS DE CONTACT  
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

**Symptômes Immédiat**
*rougeur, irritation, douleur*
**Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

**EN CAS D'INHALATION**

P304 + P340, P312

**Symptômes Immédiat**
*irritation des voies respiratoires, toux*
**Symptômes Différés**
*(exposition extrême) essoufflement, respiration sifflante*
**Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

*Suite de section sur la page suivante*

**8701***Continuation...***EN CAS DE CONTACT  
AVEC LA PEAU**

P302 + P352, P362 + P364, P333 + P313

**Symptômes Immédiat***irritation, rougeur, dermatite allergique de contact***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

**EN CAS D'INGESTION**

P301 + P330, P331

**Symptômes Immédiat***Faible toxicité : douleur abdominale, sensation de brûlure***Intervention**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

**Danger Spécifiques**

Non inflammable ou combustible, mais brûle si impliqué dans un incendie. Produit des fumées irritantes et toxiques dans des incendies ou en contact avec des surfaces très chaudes.

Toxique pour les milieux aquatiques : Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**Produits de Combustion**Produit des oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) et des oxydes de silices.**Pompier**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

**8701****Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversement Accidentel**

<b>Protection Individuelle</b>	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
<b>Précautions à Prendre pour l'Intervention</b>	Éviter de respirer les fumées ou vapeurs.
<b>Précautions pour l'Environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
<b>Méthode de Confinement</b>	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
<b>Méthode de Nettoyage</b>	Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Essuyer les résidus avec des serviettes essuie-tout et placer les serviettes sales dans le récipient à déchets. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.
<b>Méthode d'Élimination</b>	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

**Section 7 : Manutention et Stockage**

<b>Prévention</b>	Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les fumées ou vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
<b>Manutention</b>	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation.
<b>Stockage</b>	Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 38 °C [100 ° F]. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé d'une manière étanche. Garder sous clef.

**8701****Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle****Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle**

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
propane-1,2-diol	ACGIH	Non établi	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	Non établi	Non établi
	Canada AB	Non établi	Non établi
	Canada BC	Non établi	Non établi
	Canada ON	50 ppm	Non établi
	Canada QC	Non établi	Non établi
dioxyde de titane	ACGIH	10 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	15 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada AB	10 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada BC	10 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada ON	10 mg/m <sup>3</sup>	Non établi
	Canada QC	10 mg/m <sup>3</sup>	Non établi

*Note* : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH<sup>1</sup>, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et les limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

**Paramètres de Contrôles****Ventilation**

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Puisque le dioxyde de titane est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger dans l'air sous conditions d'utilisation normale. Assurer une ventilation adéquate si le produit est mécaniquement pulvérisé ou projette un brouillard.

*Suite de section sur la page suivante*

**8701****Equipment de Protection Individuelle****Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

**RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

**Protection de la Peau**

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle, néoprène ou d'autres gants chimiquement résistant.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

**Protection Respiratoire**

N'est pas normalement requis, mais en cas d'exposition à des niveaux élevés de vapeurs ou fumées, porter un demi-masque avec cartouche de vapeurs organiques et filtre à particule.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

**RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

**Hygiène Préventives**

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.



**8701**
**Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques**

<b>État Physique</b>	Liquide	<b>Limite Inférieure d'Inflammabilité</b>	Pas disponible
<b>Apparence</b>	Violet	<b>Limite Supérieure d'Inflammabilité</b>	Pas disponible
<b>Odeur</b>	Légère	<b>Pression de Vapeur @ 20 °C</b>	<5 mmHg [<0.7 kPa]
<b>Seuil d'Odeur</b>	Pas disponible	<b>Densité de Vapeur</b>	>2.6 (Air =1)
<b>pH</b>	Pas disponible	<b>Densité Relative @25 °C</b>	1.05
<b>Point de Fusion/ Point de Congélation</b>	Pas disponible	<b>Solubilité Dans l'Eau</b>	Faible
<b>Point Initial d'Ébullition</b>	≥149 °C [≥300 °F]	<b>Coefficient de Partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Point d'Éclair</b>	>93 °C [>200 °F]	<b>Température d'Auto-Inflammation<sup>b)</sup></b>	Pas disponible
<b>Taux d'Évaporation</b>	Pas disponible	<b>Température de Décomposition</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité</b>	Non inflammable	<b>Viscosité @25 °C</b>	Pas disponible

**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

<b>Réactivité</b>	À 70 °C [158 °F], l'hydroperoxyde de cumène peut s'auto-décomposer de façon accélérée.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous les conditions de température et de pression normale
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures à 38 °C [100 °F]. Ne pas utiliser d'une manière qui forme des fumées, des vapeurs, du brouillard, ou qui vaporise le produit.
<b>Matériaux Incompatibles</b>	Oxydants forts, acides forts, bases fortes, alcalis, ou métaux alcalin
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas
<b>Produits de Décomposition</b>	Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

**8701****Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

<b>Yeux</b>	Provoque de la rougeur, irritation sévère ou de la douleur.
<b>Peau</b>	Provoque de la rougeur, de l'irritation de la peau, et une dermatite allergique de contact.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation des vapeurs peut provoquer une irritation du nez, de la gorge, et des poumons (voies respiratoires supérieures).
<b>Ingestion</b>	Faible toxicité : peut provoquer une irritation et des sensations de brûlure. (Voir aussi les symptômes d'inhalation).
<b>Chronique</b>	Une exposition prolongée ou répétée peut endommager les tissus muqueux des voies respiratoires supérieures et des poumons. L'exposition répétée ou à long terme aux poussières ou brouillard de dioxyde de titane provoque le cancer. L'exposition prolongée et répétée peut causer une allergie cutanée.

*Suite de section sur la page suivante*

**8701****Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)**

<b>Nom Chimique</b>	<b>DL50 oral</b>	<b>DL50 dermique</b>	<b>CL50 inhalation</b>
diméthacrylate de polyéthylène glycol	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
monooléate de poly(éthylèneglycol)	>5 g/kg Rat	Pas disponible	Pas disponible
saccharine	17 000 mg/kg Rat	Pas disponible	Pas disponible
silice amorphe, fumée, sans cristaux	3 160 mg/kg Rat	Pas disponible	Pas disponible
propane-1,2-diol	>20 g/kg Rat	>29 800 mg/kg Lapin	Pas disponible
hydroperoxyde de cumène	382 mg/kg Rat	490 mg/kg Lapin	220 ppm Rat
dioxyde de titane	60 g/kg Rat	Pas disponible	Pas disponible

*Note* : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS<sup>2</sup> et d`ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

*Suite de section sur la page suivante*

**8701****Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée

**Lésions/irritation des yeux**

Provoque une sévère irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire et de la peau** (risque de réactions allergiques)

Selon des études sur des animaux, le diméthacrylate de polyéthylène glycol provoque une sensibilisation de la peau.

**Cancérogénicité** (risque de cancer)

Puisque le dioxyde de titanium est lié au mélange liquide, il ne présente pas de danger (de poussières, de brouillard, de pulvérisation) dans l'air sous conditions d'utilisation normale.

**Dioxyde de Titanium [No. CAS 13463-67-7]**

C.I.R.C Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A4 : Non classable comme cancérogène pour l'humain.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertoire comme carcinogène (aéroportée, particules libres de taille respirable)

NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié

**Mutagénicité** (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Tératogénicité** (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxique pour certains organes cibles — exposition unique**

L'exposition au diméthacrylate de polyéthylène glycol, le silice amorphe, fumée et le hydroperoxyde de cumène peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

*Suite de section sur la page suivante*

**8701****Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées**

Au contact de l'air, ce mélange adhésif anaérobique a un temps de fixation très rapide et se polymérise en quelques minutes seulement. Le mélange ne présente donc pas de risque STOT RE 2 car l'hydroperoxyde de cumène est inextricablement lié dans une matrice polymère à formation rapide et, par conséquent, n'est pas biodisponible pour exposition à long terme ou répétées dans des conditions normales d'utilisation ou dans des situations d'urgence prévisibles.

L'hydroperoxyde de cumène est un STOT RE 2 et cause des dommages aux poumons lors d'une exposition prolongée ou répétée. Une surexposition peut entraîner un œdème pulmonaire.

**Danger d'aspiration**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il y n'y a pas de composant de catégorie 1.

**8701****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>) et d'autres sources fiables.

Le diméthacrylate de polyéthylène glycol est un polluant environnemental chronique de classe 3 selon la classification prédominante.

La saccharine, la silice et le propane-1,2-diol ne sont pas dangereux pour l'environnement selon les critères de classification du SGH.

L'hydroperoxyde de cumène est un polluant environnemental aigu de catégorie 2 (avec une CL50 minimale de 3.96 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel); CE50 de 18.84 mg/L 48 h *Daphnia magna* (puce d'eau); 3.1 mg/L 72 h *Desmodesmus subcapitata*).

**Écotoxicité Aiguë**

Voir l'écotoxicité chronique.

**Écotoxicité Chronique**

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Biodégradation**

Pas disponible

**Bioaccumulation**

Pas disponible

**Autres Effets**

Pas disponible

**Section 13 : Données sur l'Élimination**

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**8701****Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

**Référez aux Règlements TMD** (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non Réglementé

**Voie Aérienne**

**Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.**

Non Réglementé

**Voie Maritime**

**Référez au Règlement IMDG.**

Non Réglementé

**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

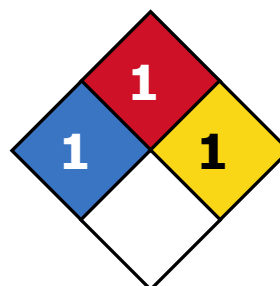
**Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

*Suite de section sur la page suivante*

**8701****USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

<b>SANTÉ :</b>	<b>* 1</b>
<b>INFLAMMABILITÉ :</b>	<b>1</b>
<b>RISQUE PHYSIQUE :</b>	<b>1</b>
<b>PROTECTION PERSONELLE :</b>	

**CODES 704 NFPA®**

*Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :*

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

**CAA** (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

**EPCRA** (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient du hydroperoxyde de cumène (No. CAS 80-15-9); quantité rapportable = 10 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

Ce produit contient du saccharin (No. CAS 81-07-2 ; quantité rapportable = 100 lb), qui est assujetti sous CERCLA aux exigences de déclaration de la section 102(a).

**TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**California Proposition 65** (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit contient du dioxyde de titane, qui est une substance répertoriée comme cancérigène, mais il est lié et l'exposition dans des conditions normales d'utilisations sont en dessous du seuil Safe Harbor.

*Suite de section sur la page suivante*



**8701****Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

**WEEE** (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

**Section 16 : Autres Informations**

**Préparé par le** Département de Affaires Réglementaires

**Date de Révision** 20 février 2020

**Annule et Remplace** 12 décembre 2018

**Changement Effectué** : Changement de numéro de téléphone en cas d'urgence et mise à jour général.

**Références**

- 1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).
- 2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

*Suite de section sur la page suivante*

## 8701

### Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Léthal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Léthal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Léthal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

**Questions Techniques** Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à [www.mgchemicals.com](http://www.mgchemicals.com).

Courriel : [support@mgchemicals.com](mailto:support@mgchemicals.com)

Téléphone : +1-905-331-1396

### Adresses

#### *Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario, Canada  
L7L 5R6

#### *Siège Social*

9347-193rd Street  
Surrey, British Columbia, Canada  
V4N 4E7

### Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.